

Archives et Souvenirs familiaux

**Les officiers de carrière
de ma parentèle
de 1700 à 1940**

Patrice de LARRARD

Juillet 2011



Les officiers de carrière de ma parentèle de 1700 à 1940

Patrice de Larrard-Couderc de Fonlongue



*Les objets ci-dessus illustrent la carrière de Pierre Craman :
En haut et à gauche, son kasoar de Saint-Cyrien
En haut à droite, son gland de dragonne d'officier subalterne (jusqu'à capitaine)
Au milieu, son brassard d'officier d'état-major
En bas, son gland de dragonne d'officier supérieur (de commandant à colonel)*

Cet opuscule est uniquement à usage familial et ne peut être vendu

La guerre a été pendant les siècles passés la seule activité qui ait enlevé des hommes à leur fonction productive (culture de la terre, industrie, négoce...) pour les propulser dans des régions inconnues dans le cadre d'organisations complexes et spécifiques afin de remplir des missions suffisamment importantes pour justifier des moyens exceptionnels. Il en est résulté que ces actions ont laissé dans nos mémoires et nos archives des traces abondantes et détaillées, sans rapport avec le poids économique et social de ces opérations. C'est cette disproportion que je me propose d'exploiter afin de faire revivre le milieu dans lequel opéraient les officiers de notre parentèle et ainsi mieux les comprendre. Pour dire les choses autrement, les archives militaires sont les seules sources qui nous parlent de nos aïeux autrement que comme des noms dans des actes d'état-civil ou sur des listes de contribuables. C'est une opportunité rare que de retrouver le dossier d'un parent à Vincennes. Nous pouvons ainsi découvrir une personne avec un caractère et une carrière sous le regard de ses pairs ; mais pour lire correctement la photo il faut connaître les circonstances dans lesquelles elle a été prise, quel est l'œil qui regardait dans le viseur... c'est là le sujet de ces réflexions.

Mais rien qu'à tenter d'énoncer le sujet, on en réalise la démesure, la vaine ambition et le péril de tomber dans des considérations générales non démontrées. Il faut donc fixer des limites qui permettent de rester proche de la réalité historique et donc de travailler sur un univers défini et assez restreint pour être utilisable. Cette définition de l'univers est déterminée par l'intérêt de mes lecteurs naturels qui sont les membres de ma parenté à qui je vais parler de mes aïeux dans une acception large. Il faut aussi que je me restreigne à une période sur laquelle je peux avoir des sources nominatives détaillées en nombre suffisant. Dans la pratique cela veut dire de 1700 à 1940. 1700 parce que c'est l'époque à laquelle Louis XIV crée le contrôle des troupes par régiment, ce qui peut permettre de retrouver des données personnelles sur les officiers, particulièrement leurs

états de service. L'autre borne est fixée par la loi qui interdit l'accès à des dossiers personnels d'individus nés depuis moins de 120 ans.

Pour que chacun puisse avoir une idée des officiers évoqués il me faut au préalable fournir une cartographie au moins sommaire des familles où je vais puiser ma matière :

- Les Larrard eux-mêmes seront associés aux familles apparentées de la Saintonge : Jaulin Duseutre (notés J du S dans les tableaux), Alefsen de Boisredon (notés A de B dans les tableaux), Sarrau, Roche, Vétillart du Ribert (noté V du R dans les tableaux), Piqué de Guippeville, Thonnard du Temple (notés T de T dans les tableaux), Bazille, Lesueur...j'y ai adjoint les Patras de Campaigno(notés P de C dans les tableaux), français que les Larrard ont croisés à Barcelone à la fin du XVIIIème siècle.
- Liés également aux Larrard, il faut ajouter les parents bordelais auxquels nous sommes rattachés par le mariage d'Alexandre avec Cécile Basse : Renard, Damas, Boyer-Fonfrède (noté BF dans les tableaux), Ducos, Sibas,...et par Jean et Michel avec les Delom-Sorbé.
- Les Saint-Gaudinois apparaîtront peu (juste les Bougues et Corail) mais les parents des Fabre de Cahuzac (plutôt ancrés à Toulouse et Montauban) occuperont une large part avec les Couderc de Fonlongue (notés C de F dans les tableaux), Blanchard, Acher de Montgascon (notés A de M dans les tableaux), Dupau.
- Le fait que nous ayons été adoptés par Jacques Couderc de Fonlongue me fera évoquer la parenté picarde de son épouse : Leclerc de Bussy (notés L de B dans les tableaux), Colin de La Brunerie (notés C de La B dans les tableaux), Deniau et Magon de La Giclais (noté M de La G dans les tableaux).
- Du côté de ma mère nous parlerons des Craman, Lisle, Subervie, Boutié, Miquel (de Toulouse et du Lauragais) Lasserre et Brot (de Tarbes).

- Le mariage de Sophie, ma nièce, m'a incité à regarder la brochette d'officiers de la famille Dubalen (des Landes).

Tout cela donne un fort biais sud-ouest que j'ai tenté de corriger en y adjoignant une famille d'officiers lorrains que j'ai trouvée dans les papiers de celui qui initia mon père à l'assurance, Georges de Chilly. En revanche, je n'ai pas pu corriger un fort biais en faveur de l'armée de terre car le seul qui ait fait Navale a démissionné aussitôt sorti et l'autre marin que je croyais avoir déniché serait classé aujourd'hui dans les fonctionnaires civils de l'administration maritime car son travail était de tenir à jour les rôles des inscrits maritimes. Tout au plus reste-il le beau-frère chirurgien de marine d'Edouard de Larrard.

LE XVIIIÈME SIÈCLE

Ce siècle commence avec le conflit le plus long et le plus dur du règne de Louis XIV, la guerre de Succession d'Espagne. La famille de Larrard venait de se convertir au catholicisme et le général de Mélac, proche parent tout aussi protestant, avait montré qu'un roi guerrier savait être compréhensif sur les convictions religieuses de ses soldats aussi longtemps que les apparences étaient sauves. Les portes de l'armée étaient donc ouvertes et ils ont été nombreux à y faire leur devoir. C'est aussi à cette époque que l'armée a commencé à offrir une carrière à ses officiers en cessant de les licencier à chaque fin de conflit et en les conservant à partir du grade de lieutenant et payés en demi-solde comme officiers réformés prêts à encadrer de nouvelles troupes dans la guerre suivante.

Selon les renseignements fournis par d'Hozier et les données complémentaires trouvées dans les archives des armées à Vincennes, nous pouvons citer :

- Salomon François Paul nous est le mieux connu car il figure dans le contrôle du régiment Saint Germain-Beaupré du 18 décembre 1709 (ex Larrard), dans celui

du régiment de Sassenage (le même) de 1736 et dans le registre des Invalides où il est rentré le 20 novembre 1737. Nous pouvons ainsi reconstituer sa carrière avec une naissance en 1673, une entrée aux cadets gentilshommes de Strasbourg en 1687, une nomination comme cornette en avril 1703 au régiment de Larrard, un passage au grade de lieutenant le 26 mai 1697 et une arrivée aux Invalides dans un état de paralysie totale en novembre 1737 suivie du décès le 8 janvier 1738. Nous savons qu'il avait participé en Italie à la bataille de Luzzara gagnée par le duc de Vendôme en 1702 ainsi qu'à celle de Turin perdue par La Feuillade en 1706 ; il passa alors en Espagne où il prit part au siège de Lerida. En 1734 et 1735, il fit la guerre de Succession de Pologne en Allemagne. En 1709, 46% des officiers du régiment étaient du sud-ouest (héritage de sa création par Mélac) et Salomon a toujours servi sous les ordres d'un capitaine de sa région.

- D'après d'Hozier, deux autres membres de la famille servirent comme lieutenant dans ce régiment, Ezéchiel avant 1725 et Jacob après cette date mais le dossier du régiment à Vincennes ne nous a livré aucune information à ce sujet.
- Isaac est donné dans l'acte de notoriété délivré à la branche de la famille à Nérac le 5 août 1763 comme ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Aubigné. Ce corps a été levé le 10 décembre 1702 et licencié le 7 octobre 1714. Aucun dossier sur ce régiment n'a été conservé à Vincennes. Rien ne permet de penser qu'Isaac ait servi au-delà de cette dernière date.
- Hélié est donné dans le même acte comme ancien lieutenant de dragons au régiment de Ranne dont les archives sont conservées à Vincennes depuis sa création (1705) jusqu'à 1709. Hélié n'y figure pas mais le corps n'ayant été réformé qu'en 1713, Hélié peut y être arrivé entre ces deux dates.
- François est donné dans l'acte de notoriété comme ancien capitaine au régiment d'Albigeois. Un rapport d'incident conservé à

Vincennes nous apprend que le 5 avril 1708, cinq officiers de quatre régiments différents convoyant des recrues ont eu une altercation avec la population de Mollans sur Ouvèze dans la Drôme aux abords de la frontière avec le Comtat Venaissin et que huit engagés en profitèrent pour désertre et se réfugier dans les Etats Pontificaux. Un des officiers était le lieutenant Larrard d'Albigeois qui a perdu deux recrues. Cette perte ne l'a pas empêché de recevoir sa commission de capitaine dans le même régiment le 17 mai 1709 ! En tous les cas, Albigeois est licencié le 7 octobre 1714 et rien n'indique que François ait poursuivi sa carrière militaire au delà.

Cet incident permet de constater que la machine administrative est déjà bien huilée puisque l'administration centrale qui doit statuer a deux documents pour l'éclairer : le rapport des officiers qui expliquent au secrétaire d'état à la guerre comment ils ont perdu leurs recrues et donc l'argent du roi, puisque les primes à l'embauche étaient payées sur les deniers publics, et celui de l'intendant de la province qui reproduit celui de son subdélégué qui, lui-même retransmet la version du seigneur local, Monsieur de Simiane. L'intendant a classé l'affaire et l'administration de la guerre semble en avoir fait autant.

On remarquera que les régiments créés lors du conflit ont été licenciés à de la paix. Dans notre échantillon, seul le régiment de Mélac, Larrard, Saint Germain-Beauprais puis Sassenage a été maintenu car créé auparavant, en 1675.

- A la génération suivante André est cité dans le même acte comme capitaine d'infanterie mais son corps n'est pas cité. Cette fois-ci la réponse ne fut pas trouvée à Vincennes mais à Agen. En effet Annie Timbeau-Rapin s'est intéressée à un lot de lettres déposées aux archives départementales du Lot-et-Garonne écrites par le capitaine André de Larrard à Anne Castéra s'échelonnant du 2 juin 1741 au 15 août 1748. Elle en a publié une étude dans la revue La Mémoire du Fleuve de l'été-automne 2006. Il en ressort qu'André a été

capitaine de la milice de Bergerac et qu'il avait participé à ce titre aux opérations de la guerre de Succession d'Autriche. Le corps de la milice était composé de conscrits qui avaient tiré un mauvais numéro et n'avaient pas payé un remplaçant. Ils n'avaient guère de formation militaire car ils étaient rarement convoqués pour des périodes d'instruction pendant la paix. C'était donc une troupe de second ordre utilisée pendant les conflits pour la garde des places et les opérations de convoyage. D'ailleurs les lettres d'André révèlent qu'il n'eut à affronter les troupes ennemies qu'en février 1745 lorsque, de garde à la forteresse de Phalsbourg, son bataillon eut à repousser une attaque contre la place. Nous savons aussi que, suite aux mauvaises récoltes de 1747, le bataillon fut retiré de la frontière et envoyé à Toulouse pour y maintenir l'ordre.

Le seul autre membre de la famille qui participât à une campagne militaire durant ce siècle est Guillaume Urbain Alexandre qui fut en campagne en Allemagne pendant un an à la fin de la Guerre de 7 ans comme cornette à Condé Cavalerie. Le reste de sa carrière fut bref car il passa quatre ans aux Gardes du Corps qu'il quitta suite à une infirmité avec une pension de 400£ (dossier personnel à Vincennes). C'est dans ce corps de la garde royale, qui ne servait par compagnie qu'un trimestre par an, que passèrent également plus ou moins brièvement : Jacob de 1719 à 1725 et François Jean Pierre avant 1763.

Alexandre Jean Marie (qui a son dossier à Vincennes) eut finalement une carrière relativement longue dans cette fin de siècle puisqu'il intégra les Mousquetaires le 27 février 1762 puis les Gardes Françaises l'année suivante qu'il quitta comme premier lieutenant et chevalier de Saint Louis le 16 mai 1789 aux premiers remous de la Révolution.

Au total Salomon François Paul est le seul à avoir fait une carrière complète selon les normes qui prévaudront au siècle suivant. Et cette constatation vaut également au vu des archives de Vincennes concernant les Patras de Campaigno. Il faut dire que les dossiers

individuels conservés ne concernent que les officiers de la seconde moitié du siècle dont la carrière a été écourtée par la révolution. Au contraire des Larrard, ils servent plutôt dans des régiments d'infanterie : 2 sont à Roy Infanterie, 1 à Vieille Marine, 1 au régiment de Forez et 1 au 1er régiment de Dragons. L'un avait démissionné dès 1781, 3 émigrèrent en 1791/92 et un seul resta au service après cette date mais le quitta ultérieurement après une blessure au combat.

En revanche un autre servit en Espagne aux Gardes Wallones, ce qui n'est pas sans rappeler les années passées par Jacob de Larrard au service du Saint Empire comme capitaine aux Cuirassiers de l'Empereur ou celles de Jean Baptiste Sibas, aïeul de Cécile Basse, aux Gardes du Corps du roi d'Espagne de 1790 à 1807

Le seul qui ait fait une carrière complète en cette fin de XVIIIème siècle est Jacques Auguste Jaulin Duseutre, le beau-frère de Jean Alexandre de Larrard. Né en 1735, il s'engage comme volontaire (équivalent de cadet gentilhomme) dans Guyenne Infanterie en 1756, passe sous-lieutenant l'année suivante, puis lieutenant encore l'année suivante mais la fin de la guerre de 7 ans le rétrograde au rang de sous-lieutenant en 1764 et il ne retrouve son grade de lieutenant que l'année suivante. Passé en 1776 à Viennois Infanterie par scission de son corps, il devient capitaine en second l'année suivante et embarque pour les Antilles dont il ne supporte pas le climat. Il est rapatrié en France en 1779 et mis deux ans après à la retraite (pension de 500£) avec la croix de chevalier de Saint-Louis.

Tout cela amène à constater que tous ont passé tout leur temps de service dans le même régiment (ou un fractionnement de celui-ci dans le cas de Viennois Infanterie). Les seuls périodes hors du corps correspondent aux années de formation (aux Cadets Gentilshommes de Strasbourg pour Salomon, aux Gardes du Corps pour Jacob et aux Mousquetaires pour Jean-Alexandre). En effet le régiment est une entreprise privée de

guerre subventionnée par le roi qui fixe les règles et donne leur commission aux officiers qu'il choisit sur proposition du colonel (ou mestre de camps dans la cavalerie). Celui-ci est le chef de cette entreprise, qui porte encore son nom sous Louis XIV, et délègue certains de ses pouvoirs à ses capitaines, les compagnies étant en quelque sorte des entreprises de sous-traitance du régiment. Colonel et capitaines sont donc ceux qui mettent la mise de fonds initiale et font les avances nécessaires à la bonne marche du corps. Que les règlements le prévoient ou pas, ils est bien normal qu'ils veuillent récupérer leurs fonds quand ils se retirent et le livre d'Hervé Drévilhon, L'impôt du Sang, est très éclairant sur ce point. La concurrence entre cet aspect financier et la nécessité de la promotion au mérite sera une constante de l'armée d'Ancien Régime et trouvera des équilibres différents dans chaque corps. C'est ainsi que Jean Alexandre a dû acheter chacun de ses grades aux Gardes Françaises (heureusement qu'il était fils de financier !) alors qu'il n'y avait généralement pas de finance pour les lieutenances des régiments provinciaux. Les charges étaient aussi plus chères dans la cavalerie à cause des coûts des chevaux si bien que nos aïeux ont rarement été capitaines dans cette arme alors qu'ils le furent dans l'infanterie.

En conclusion, le passage par l'armée était alors recherché dans une strate de la société française qui avait soif de reconnaissance, comme une étape de la formation d'un homme accompli. Mais la vie régimentaire était décevante parce que le service coûtait souvent plus qu'il ne rapportait, que les occasions de se distinguer étaient trop rares et que chaque retour à la paix entraînait une réduction brutale des effectifs soit avec licenciement complet des régiments les plus récents, soit par diminution du nombre des compagnies dans les régiments subsistants et donc réduction des officiers nécessaires ce qui impliquait rétrogradation des officiers conservés et licenciement des autres. La recherche de débouchés hors des frontières est un signe de ce malaise. Certains espéraient donc un régime

plus guerrier...Ils attendaient un nouveau Louis XIV et ils eurent la Révolution puis Napoléon qui ont rapidement adopté une politique extérieure belliqueuse mais complètement changé les règles d'organisation de l'armée.

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Dés 1791 lorsque le 2ème bataillon des Landes est formé de volontaires, Antoine Dubalen en est élu lieutenant à Saint Sever et l'année suivante à Lectoure lors de la formation du 2ème bataillon du Gers, Gervais Subervie est élu également lieutenant. Cette pratique se maintiendra encore longtemps dans certains corps de l'armée française et en 1804, Raymond Dubalen est élu lieutenant au

23ème régiment d'infanterie légère alors stationné en Corse.

Au-delà de ce changement majeur, la Révolution arrêtera toute pratique de finance attachée à un grade, renommera les régiments au début du nom du département puis avec un numéro. L'attachement d'un homme à son régiment disparaîtra rapidement : Raymond Dubalen a été successivement au 23ème RI puis au 10ème Régiment de Ligne puis au 60ème. Son frère Antoine servira successivement à la 10ème demi-brigade de Ligne puis à la 83ème demi-brigade de Ligne. Athanase Subervie passera du 2ème bataillon du Gers au 13ème Régiment d'infanterie puis au 10ème Chasseurs à cheval puis au 27ème Chasseurs à cheval, Jean-François Couderc servira au 30ème RI puis au 94ème RI...



Miniature envoyé par Athanase Subervie à une veuve de Toulouse qui avait une prospère affaire de napeteuse-lingère, Marguerite Cassaigne. Elle était la fille d'un fournisseur du quartier Saint-Cyprien à Toulouse et avait épousé un boulanger qui lui fit la grâce de mourir, la laissant seule maîtresse de son entreprise.

A cette époque Athanase n'était qu'un capitaine en demi-solde à la recherche d'une riche veuve, même plus âgée que lui si nécessaire. Ils convolèrent donc en juste noce le 9 avril 1821. Mais, contre toute attente, ce fut elle qui mit en terre son second époux.

Maguerite Cassaigne était la tante de Mélanie Lisle qui épousa en 1835 le premier Craman qui quitta son Lauragais natal (Saint-Julia) pour venir tenter sa chance à Toulouse comme confiseur. C'est un aïeul direct de Ma Kyky* qui conserve aux Terrisses le beau salon Louis-Philippe recouvert de velours jaune de la « centenaire ».**

*surnom affectueux donné par Patrice à sa mère

** maison de famille où Patrice a souvent passé des vacances

Au-delà de l'organisation des corps de troupe, le maintien d'un état de guerre permanent pendant plus de 20 ans va changer complètement le métier. Arrivés au corps sans formation spécifique, ceux qui atteignirent le rang d'officiers sont les plus endurants et courageux. Ils sont tous plusieurs fois blessés : Antoine Dubalen 4 fois, Raymond Dubalen 3 fois avant d'être tué à la bataille de Ligny, Athanase Subervie 4 fois, Gervais Subervie 3 fois. Beaucoup manifestent fatigue et maux liés à cette rude vie d'errance : Gervais Subervie et Jean François Couderc prennent

des congés pour aller se soigner aux eaux mais Bernard Louis Corail et Claude Dechilly doivent rentrer chez eux épuisés, impropres pour le serviceL'élimination est sévère et favorise des promotions rapides puisque sur un échantillon de 7 officiers l'âge médian de nomination au grade de capitaine est de 26 ans, ce qui explique que 2 sur les 7 finiront général : Gervais Subervie et Auguste Dupau.

Dans ce contexte de guerre violente et durable où l'endurance est indispensable, les études ne donnent à court terme aucun

avantage : Dupau a fait polytechnique mais il est capitaine au même âge que les autres, Jean-François Couderc a fait l'école de Fontainebleau (l'ancêtre de Saint Cyr) mais ne sera capitaine qu'à 27 ans, quant à Bernard Louis Corail, autre ancien élève de Fontainebleau, il n'atteindra même pas ce grade car il a mal supporté les rigueurs de la campagne de Pologne, particulièrement de la bataille d'Eylau, et se retirera dans ses foyers comme lieutenant après 6 ans de service. Autrement dit, Napoléon avait bien conscience que l'encadrement de ses troupes ne pouvait se suffire d'entraîneurs d'hommes manquant de vue générale et de culture, mais la rude nécessité de pourvoir dans l'urgence aux trous des campagnes malheureuses de Russie et d'Espagne impliquait de continuer de faire appel au terreau que la Révolution lui avait léguée, les officiers montés par le rang.

Une autre caractéristique de cette époque est l'importance du patronage du général vis-à-vis de son aide de camp : Gervais Subervie a percé comme aide de camps de Lannes, Gervais jouera le même rôle auprès de son frère, Henry Ducos profitera de la protection du général Sahueguet pour la même raison tandis que Jean François Couderc a souffert de sa mauvaise relation avec le général L'Huillier auquel il était attaché.

Evidemment cette vie d'errance ne favorise pas la création d'un foyer et seul Antoine Dubalen se mariera pendant son temps de garnison en Corse. Les autres attendront les heures plus pacifiques et calmes de la Restauration...calme qui peut s'assimiler à du chômage pour ceux qui sont mis en demie soldé : les deux frères Subervie et Antoine Dubalen. Trois resteront en fonction après Waterloo : Auguste Dupau poursuivra sa carrière d'officier du génie et fera la nouvelle campagne d'Espagne à côté du Duc d'Angoulême, futur Dauphin, Jean François Couderc deviendra commandant de la place de Villefranche de Conflent en Rousillon, et Alexandre Gabriel Patras de Campaigno

poursuivra encore un temps sa carrière avant de quitter le service en 1824 comme capitaine pour se marier, après 12 ans d'activité.

Au demeurant la brièveté des carrières est une caractéristique des officiers ralliés au roi en 1815, qui se voient attribuer pour cela une place dans l'armée et démissionnent rapidement pour s'occuper des affaires familiales comme Hercule Patras de Campaigno qui abandonne son poste aux Gardes du Corps au bout de 3 ans ou Louis Elie Alefsen de Boisredon qui, nommé lieutenant à la légion de l'Aube, démissionne au bout de 2 ans sans avoir jamais rejoint son corps. Le paroxysme de la confusion des genres est atteint dans le cas de Clément Acher de Montgascon qui est admis dès mars 1815 à l'état-major du Duc d'Angoulême avec le grade de lieutenant et continuera d'avoir une carrière militaire nominale tout en étant l'huissier de la chambre du même duc jusqu'en décembre 1823 lorsqu'il quitte officiellement le service militaire actif avec le grade de chef de bataillon pour devenir secrétaire des commandements du dit duc.

Tout cela révèle le fort impact des avatars politiques traversés par la France sur l'organisation de l'armée et la condition d'officier. Une illustration dramatique en est donnée par les cas de conscience de Raymond Dubalen le 14 mars 1815 à Lons-le Saunier après que Ney ait annoncé à ses troupes son ralliement à l'Empereur. Michel Bernard Cartron nous rapporte dans « Seul contre Napoléon » la conversation du colonel et du maréchal : « Monsieur le maréchal, mes serments au Roi ne me permettent pas de changer de cause. Je vous donne ma démission. » « Je ne l'accepte pas, mais vous êtes libre de vous retirer. Partez vite et surtout ne vous faites pas maltraiter par vos hommes » Malheureusement les officiers du 60ème RI réussirent à convaincre leur chef de rester à leur tête, le conduisant à son destin qui se terminait à Ligny.

Le surlendemain c'était Waterloo qui ouvrait une phase de stabilisation si bien que la période 1815-1940 peut être étudiée comme un bloc homogène. Evidemment les temps de

paix et de conflit vont se succéder de façon irrégulière et la mise en place du service militaire généralisé ainsi que l'organisation de la réserve après la défaite de 1870 vont introduire un changement profond de l'armée ; elle ne remettra toutefois pas en cause le statut des officiers et le déroulement de leur carrière.

LES OFFICIERS ENTRE WATERLOO ET LA DÉFAITE DE 40

1 - La carrière des officiers : l'impact des études préalables

Si le niveau d'étude n'a pas été considéré comme un avantage décisif pendant la Révolution et l'Empire, il n'en sera plus de

même à partir de la Restauration mais le passage se fera progressivement si bien que lors de la déclaration de guerre de 1870 les officiers montés par le rang occuperont les deux tiers des postes d'encadrement....à l'image du maréchal Bazaine. Notre échantillon a un biais sociologique car il faut se souvenir que jusqu'à la Révolution de 1848 et au Second Empire, ces écoles étaient payantes et ne disposaient que de très peu de bourses. Dans notre échantillon, les premiers boursiers connus sont Adrien Boutié et son frère Léopold dans la décennie 1860. Il est intéressant de comparer les dates d'entrée dans l'armée des officiers de la parentèle en suivant la proportion de ceux montés par le rang et de ceux ayant fait des études préparatoires par période de régime politique.

Nombre d'entrée dans l'armée	Comme soldat	Dans une école militaire	Proportion comme soldat/total
Restauration	2	5	0,3
Monarchie de juillet	2	2	0,5
2 ^e république/empire	7	5	0,6
3 ^e ème république-> 14	6	17	0,2



Léopold Boutié est ici jeune élève boursier à l'école de médecine militaire de Strasbourg où il est rentré en 1868. Il a donc participé à la défense de Strasbourg qui fut assiégée par les allemands et ne se rendit que le 28 septembre 1870, soit plus d'un mois après que le siège effectif ait été mis en place.

Les officiers purent alors rentrer chez eux par la Suisse à condition de ne pas prendre les armes contre la Prusse.

Sa participation à la défense de Strasbourg a permis à Léopold Boutié de recevoir en 1912 la médaille commémorative de 1870 qui est celle avec le ruban vert et noir qu'il porte sur le portrait du salon des Terrisses, peint par sa fille, Marguerite

Léopold Boutié est le grand-père de Ma Kyky

On peut constater que la Restauration a attiré à Saint-Cyr les familles qui avait l'habitude de servir le roi sans passer par le rang ; dans notre échantillon ce sont les Patras de Campaigno, Colin de La Brunerie et Magon de La Giclais. Il en est bien résulté une

remonté des élèves des écoles dans les promotions de sous-lieutenants à 50%. Mais sous Louis-Philippe ces familles ne sont plus attirées d'autant plus que la politique pacifique du régime réduit l'attrait général de l'armée. La tendance au poids accru des officiers montés par

le rang est encore amplifiée sous le Second Empire car les campagnes extérieures (Crimée, Italie...) contraignent à un renforcement rapide des effectifs non préparé par une augmentation des places dans les écoles. Cela sera considéré comme une des causes de notre défaite face aux allemands et la Troisième République revalorisera la condition d'officier et augmentera le nombre des places dans les écoles spécialisées, si bien que les officiers qui y seront passés deviendront majoritaires. A cette époque le prestige de Saint-Cyr était très important si bien que le concours à cette école parvint à attirer 49% des bacheliers ès sciences. A côté de Saint-Cyr les autres écoles apparaissent progressivement dans notre échantillon : santé militaire dès la monarchie de juillet, polytechnique dès le 2nd Empire, Navale et Santé Navale sous la Troisième République. De plus, en fin de période, les officiers montés par le rang passent aussi par les écoles : Henri Roche, Joseph Alefsen de Boisredon et Jacques Couderc de Fonlongue sont allés à Saumur, Alexandre de Larrard à Saumur et Fontainebleau et Louis Dubalen serait passé par Saint-Maixent si la déclaration de guerre et son destin sur le Chemin des Dames lui en avaient laissé le temps. Enfin la conscription généralisée va faire apparaître avant 1914 une nouvelle voie d'entrée parmi les officiers d'active : l'officier de réserve intégré dans l'active, tel Gérald de Sarrau dans notre échantillon.

Comparons donc les carrières des deux populations et pour cela nous allons profiter de l'avantage de travailler sur une période longue qui offre un univers plus large, donnant des statistiques plus significatives. La façon la plus simple de répondre à la question du rôle des études militaires sur la carrière de l'officier est de distinguer deux populations et de constater si le premier groupe arrive plus vite à un grade communément atteint par les officiers de carrière, celui de capitaine. A vrai dire c'est le plus élevé qui puisse être utilisé car c'est, dans notre échantillon, le plafond de la carrière des officiers montés par le rang. Le résultat est clair : les diplômés y arrivent à 32 ans (médiane sur un échantillon de 24) et les autres à 40 (médiane sur un échantillon de 11). Les études

permettent donc d'accélérer sensiblement la carrière et de la mener plus loin puisqu'il existe une limite d'âge croissante par grade au-delà de laquelle l'officier est mis à la retraite d'office. Notons au passage que ces chiffres sont sensiblement supérieurs à ceux enregistrés dans notre échantillon pour les officiers de la Révolution et de l'Empire.

Pour pousser l'exercice plus loin, on peut prolonger l'observation sur les grades supérieurs puis le comparer à l'âge auquel les atteignent les heureux lieutenants qui ont fait l'Ecole Supérieure de Guerre qui est supposée préparer les meilleurs éléments aux plus hautes responsabilités. Celui de commandant est atteint à 45 ans (sur un échantillon de 19) et celui de lieutenant-colonel à 51 ans (sur un échantillon de 10). Enfin le grade médian à la mise à la retraite de ceux qui ont fait une carrière complète et qui ont fait une école est lieutenant-colonel (sur un échantillon de 16).

L'échantillon de nos brevetés de l'Ecole Supérieure de Guerre ne comprend que 3 individus. Numa de Chilly est bien le plus jeune capitaine de notre échantillon, mais Pierre Craman n'arrive qu'au troisième rang, enfin Just Acher de Montgascon est dans la moyenne de l'échantillon (32 ans). Au grade de commandant l'effet est plus clair car Pierre Craman et Numa de Chilly arrivent ex aequo en tête de notre échantillon, mais Just Acher de Montgascon est l'avant-dernier. De plus l'impact sur le grade final est quasi nul : Pierre Craman est mort au combat en 1914 comme chef de bataillon (commandant), Just Acher de Montgascon n'a fini que commandant et Numa de Chilly a terminé lieutenant-colonel. Notre échantillon est trop étroit pour tirer une règle générale de ces résultats moins nets qu'espérés, mais ces « anomalies » nous conduisent à deviner que d'autres facteurs peuvent avoir un rôle sensible sur la vitesse de déroulement d'une carrière d'officier.

Cette conclusion est confirmée en vérifiant le degré de corrélation du grade atteint en fin de carrière avec le rang de sortie de Saint-Cyr des officiers pour lesquels nous avons l'information. (Nous n'avons pas fait l'exercice

pour Polytechnique et pour Santé militaire pour lesquels l'échantillon était trop étroit).

Le premier élément qui apparaît est que sur 15 officiers, 4 meurent avant la retraite et 2 ont démissionné (tous les deux dans la cavalerie). Il ne reste que 9 officiers pour vérifier la corrélation du classement avec le grade. Et sur cet échantillon réduit les anomalies abondent :

- deux officiers classés dans le deuxième décile terminent seulement commandants

- un officier qui sort dans le 9ème décile termine colonel

Si l'école où il a été formé et son rang de sortie sont des éléments explicatifs importants mais pas déterminants de la carrière d'un officier, il nous faut identifier les causes des divergences les plus criantes à chaque étape de la carrière, concrètement les autres facteurs déterminants d'une carrière d'officier.

Décile de sortie	Nom	Année sortie	Corps choisi	Situation finale
1er	P Craman	1894	Zouaves	Mort au combat, infanterie
1er	L de Chilly	1904	Infanterie	Colonel d'infanterie
2ème	P Blanchard	1891	Zouaves	Commandant d'artillerie
2ème	Just A de M	1890	Infanterie	Commandant d'infanterie
2ème	N de Chilly	1870	Ch à pied	Lieutenant Colonel d'infanterie
2ème	A Boutié	1866	Zouaves	Lieutenant Colonel d'infanterie
2ème	Jean T du T	1900	Ch à pied	Décès avant retraite, Ch à pied
5ème	C Renard	1902	Infanterie	Colonel d'artillerie
6ème	F Bougues	1906	Cavalerie	Démission
8ème	Charles C de F	1888	Cavalerie	Décès avant retraite, cavalerie
8ème	Charles L de B	1883	Infanterie	Mort au combat, infanterie
9ème	J Miquel	1902	Infanterie	Colonel d'infanterie
9ème	Auguste C de F	1840	Infanterie	Mort au combat, infanterie
10ème	Alexandre P de C	1866	Cavalerie	Démission
10ème	Georges C de F	1883	Infanterie	Commandant d'infanterie

2 - Les risques du métier

En nombre	1815 - 1870	Guerre de 1870	Guerre 14 - 18	Guerre de 40
Mort au combat	1	2	5	0
Blessé	1	0	5	0
Prisonnier	0	4	2	1
Mort au service	1		1	

On peut mourir à la guerre quand on est officier et le risque sur l'ensemble de la période n'est absolument pas marginal puisqu'il est de 21% (plus précisément 8 tués sur 39 exposés). Ce risque n'est toutefois pas réparti uniformément, il est concentré sur les périodes des combats les plus intenses : 2 officiers sont morts en 70, le capitaine Edmond de Chilly à la bataille de Saint-Privat et le lieutenant-

colonel Auguste Couderc de Fonlongue à la bataille de Coulmiers, 3 en 1914, le commandant Pierre Craman près de Morhange en Lorraine, le commandant Charles Leclerc de Bussy en Belgique, tous deux en août écrasés par l'artillerie allemande et le lieutenant Henri Roche en octobre lors d'une reconnaissance en Artois. Le lieutenant Gérald de Sarrau est mort en septembre 1915 en montant à l'assaut des tranchées allemandes lors de la deuxième offensive de l'Artois et le lieutenant Louis Dubalen est mort en 1917 sur le Chemin des Dames. Le seul qui ait trouvé la mort dans un combat secondaire est le sous-lieutenant François de Sales Patras de Campaigno en 1823 lors de la campagne d'Espagne.

Hors des dossiers de Vincennes, nous avons trouvé deux publications qui précisent les circonstances de la mort de deux officiers. Une notice anonyme publiée à Montauban en 1873 raconte que le 9 novembre 1870 à midi, le 31ème doit prendre le bois de Coulmiers et Couderc de Fonlongue se met à cheval à la tête de sa troupe disposée en tirailleurs. Devant la résistance, il retourne pour aller chercher du renfort ; il est toujours à cheval, ce qui l'expose plus. Il est touché d'une balle au ventre, tombe de cheval et meurt dans les bras de l'adjutant Oermel.

Plus récemment Jacques Didier a publié Echéec à Morhange où il raconte l'échéec de l'offensive menée en août 1914 par le général Foch dans la Lorraine allemande. Le 79ème RI atteint le 19 le village de Lidrezing qui est tenu par le premier bataillon, celui de Pierre Craman. Au petit matin du 20 l'artillerie allemande écrase la position tandis que l'infanterie bavaroise attaque. Le lieutenant Delmas du 2ème bataillon raconte la matinée du 20 : « De temps en temps, nous voyons passer quelques rescapés du 1er bataillon, dont 3 compagnies se sont faites hacher bravement dans Lidrezing par les obusiers allemands autour de leur commandant et de leurs officiers. Ces isolés se sont sauvés à grand peine du trou d'enfer que constituait pour eux

ce village perdu dans un fond couronné de crêtes sur lesquelles les batteries allemandes ont pu s'installer la nuit, écrasant, de là, les maisons une à une. Ils nous racontent que leurs compagnies sont détruites, que tous leurs chefs sont morts ou prisonniers » L'explication est que pendant la nuit l'artillerie française a été mise au repos trop loin du front comme l'explique le commandant Colin du 26ème RI « Il en fut de même de l'artillerie qui arriva à Hampont, eut à peine le temps de dételé et, par suite de ce va et vient, ne pût être en position le lendemain en temps utile pour soutenir son infanterie lorsqu'elle fut attaquée à l'aube par l'ennemi. Ces erreurs de début de campagne, conséquences de l'habitude des manœuvres, ne se répétèrent plus par la suite ».

On notera que jusqu'à la Grande Guerre, le nombre des blessés est faible par rapport aux guerres de l'Empire et Dominique Brot est le seul à être revenu troué de Crimée puis d'Italie. En revanche les blessés ont été nombreux en 14-18, plus particulièrement en 14 (4 sur 5). Toutefois aucune de ces blessures n'a été durablement invalidante et n'a pesé sur la carrière ultérieure de l'officier. La seule blessure qui aura une conséquence militaire est la chute du lieutenant de hussards, François Bougues en juillet 1912 lors d'un steeple chase militaire couru à Agen qui, à terme, le rendra



Auguste Couderc de Fonlongue est un grand-oncle de Jacques Couderc de Fonlongue qui a adopté Bon Papa.

Il est ici en uniforme de capitaine du 19ème régiment d'infanterie légère entre 1850 et 1855. Le grade se lit par les épauettes :

- la frange est faite de petites tresses flottantes à l'image du gland de la dragonne des officiers subalternes de la première page (au passage noter le dit gland qui pend sous sa tunique à sa gauche, sous la poignée de son sabre)
- quand les deux épauettes sont semblables, cela signifie que le porteur est au grade le plus élevé de sa classe d'officiers, capitaine pour les officiers subalternes

Il est mort en disant « Mon Dieu, je meurs ! Ma pauvre femme, mes enfants, Mon Dieu ! Ma pauvre femme »

Il avait épousé en 1859 Pauline de Meyrignac, fille d'un capitaine du génie. Deux de ses quatre fils ont eux aussi fait carrière dans l'armée, l'un dans l'infanterie, l'autre dans la cavalerie.

impropre à l'équitation et entraînera son transfert dans le train. Enfin la stratégie hésitante de notre haut commandement en 70 a porté le nombre des prisonniers à un record mais le conflit ayant été bref, cela n'a pas perturbé la carrière des intéressés. En revanche, les prisonniers de la première guerre mondiale ont tous été pris dès les premiers jours du conflit dont la durée a été longue, ce qui explique qu'Albert Blanchard figure parmi les officiers de notre échantillon qui aient été nommés commandant le plus tard et que Louis de Chilly n'atteigne les grades de capitaine et de commandant qu'aux âges moyens de notre échantillon alors que c'est celui qui est sorti de Saint-Cyr avec le meilleur rang, 8ème. A l'inverse la guerre de 1870 a favorisé la promotion rapide des officiers qui avaient échappé aux troupes allemandes et se retrouvaient encore disponibles lorsque Gambetta reconstitua l'armée et prolongea ainsi la guerre Auguste de Chilly nommé lieutenant le 19 juillet fut ainsi promu capitaine le 26 décembre à la formation du 30ème RI de marche (régiment temporaire constitué d'unités disparates), Anatole Alefsen de Boisredon, monté par le rang, est promu chef d'escadrons le 30 novembre 1870 et Auguste Couderc de Fonlongue, qui avait laissé un mauvais souvenir comme responsable du dépôt du 57ème RI, trouva une promotion inespérée lorsque le nouveau régime le mit, avec le grade de lieutenant colonel, à la tête du 31ème RI de marche. On était revenu aux promotions fulgurantes de la Révolution mais l'administration militaire trouva l'expérience peu concluante et institua pour la première guerre mondiale les nominations à titre temporaire éventuellement (presque toujours) confirmées par la suite.

Il faut aussi compter les morts de maladie qui, selon les médecins militaires pourraient être liées au service : la dysenterie chronique que le lieutenant Aimard Piqué de Guippeville du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique, a ramené du Mexique et d'Algérie, ou les problèmes cardiaques du chef d'escadrons Henri Couderc de Fonlongue que 4 années de vie dans

les tranchées semblent avoir sensiblement aggravés. A ces maladies mortelles, il faut ajouter les maladies invalidantes liées à des séjours prolongés dans les colonies : en 1887 le capitaine de Dragons Eugène Dubalen est mis en non activité pour infirmité. Il s'agissait d'une anémie persistante contractée au Mexique ou, plus probablement, en Algérie (où il a servi 15 ans) le rendant inapte au service à cheval. En 1933 le capitaine d'artillerie Alexandre de Larrard demande et obtient sa mise à la retraite après 25 années de service pour congestion du foie et dysenterie consécutives à du paludisme (il a passé un an en Algérie et une autre année en Cilicie). Mais il y a aussi les chocs psychologiques profonds provoqués par la violence des combats modernes. A la fin de la grande guerre quand l'Allemagne multipliait les tentatives de rupture du front allié avant que les troupes américaines emportent l'avantage, les batailles ont pris un tour violent fondé sur l'écrasement de la ligne ennemie sous un bombardement ciblé, prolongé et dense. Ernst Jünger l'a très bien décrit dans *Orages d'Acier* et Joseph Alefsen de Boisredon l'a vécu le 16 juillet 1918 en Champagne. Traumatisé par l'éclatement à proximité d'un obus de gros calibre et intoxiqué par des obus au gaz, il perd ses repères, se croit à tort cerné par les allemands et donne l'ordre à ses hommes de décrocher. Hébété, il erre avec sa petite troupe à l'arrière à la recherche de son commandant et de son colonel. Ceux-ci diagnostiqueront le choc traumatique d'un officier ayant à plusieurs reprises montré sa vaillance et son mordant. Ils le cantonneront jusqu'à sa retraite dans des postes administratifs : direction d'un camp de prisonniers de guerre, responsable régimentaire du matériel... Une nouvelle épreuve à laquelle les hommes de cette génération n'étaient pas préparés.

3 - L'impact des affectations

Tout d'abord, il ne semble pas que la durée moyenne d'une affectation dans la carrière d'un officier, autrement dit son taux de rotation, soit un signe de succès : l'officier ayant la durée moyenne de présence dans un poste la plus élevée est Charles Renard qui a

fini colonel et a fait une très belle reconversion (cf chapitre suivant) ; celui qui a la plus faible est Pierre Miquel, lui aussi colonel et ayant fait une belle carrière dans les troupes indigènes. En revanche cet exercice montre que les officiers ayant fait une école tournent plus (5,6 ans de présence moyenne par poste contre 6,2 pour les officiers montés par le rang), que la tendance dans les deux population est à l'augmentation du taux de rotation, et que certains corps tournent plus que les autres : les médecins militaires, et les armes à caractère territorial comme le génie et la gendarmerie. Cet aspect statistique étant ainsi mis de côté, quelles affectations ont un impact positif ou négatif sur la carrière de l'officier ?

La participation à des campagnes est supposée accélérer l'avancement. En effet quelques cas semblent accréditer cette thèse : Adrien Boutié a un début de carrière très actif qui justifie de le voir figurer en deuxième rang de jeunesse de nos capitaines : l'Algérie de sa sortie de l'école en 1867 à la guerre de 70 puis dès qu'il revient du camp de prisonnier, retour en Algérie jusqu'en 1875 à pourchasser les tribus qui avaient profité de la guerre pour se révolter. Auguste Couderc de Fonlongue peut aussi justifier son 3ème rang sur le même classement par ses 4 années passées en Algérie. A contrario le classement de Léon Lisle en queue de peloton pour le même grade parmi les officiers montés par le rang s'explique peut-être par son absence de participation à toute campagne, il est vrai à une époque très calme de ce point de vue, la monarchie de Juillet. Dans le même sens on peut citer le médecin militaire Pierre Delom-Sorbé qui a dû écourter son temps d'Afrique pour raison de santé et qui s'est retrouvé avec un retard de 3 ans pour être nommé major de première classe. Mais en contre-exemple, on peut citer Henri Couderc de Fonlongue qui a fait 11 ans en Afrique du Nord avant ses 4 ans de guerre mondiale alors qu'il a été en retard à ses promotions à tous les grades. De même Jean Miquel avec ses 8 ans d'Afrique du Nord avant 1914, dont sa participation à la prise de contrôle du Maroc, n'est pas à sa place parmi les capitaines les plus âgés.

L'autre affectation qui peut accélérer une carrière est le passage par un état-major. La présence de Numa de Chilly pendant 6 ans à l'état-major du ministre de la défense peut expliquer qu'il figure parmi les plus jeunes commandants de notre échantillon au côté de Pierre Craman qui a passé le même temps à l'état-major de l'armée. Enfin le passage de deux ans de Jacques Couderc de Fonlongue par le commissariat général de guerre franco-américain a sûrement favorisé sa carrière si bien que parmi les officiers de cavalerie montés par le rang il est le plus jeune capitaine. Le contre-exemple est celui de Just Acher de Montgascon mais le poste d'officier d'ordonnance d'un général de brigade a moins de prestige.

En revanche certaines affectations semblent retarder une carrière, en particulier celles jugées périphériques aux activités combattantes. Dans notre échantillon le service cartographique des armées, les fonctions juridiques et celles d'enseignement semblent avoir eu cet effet retard. Pour les premières nous avons deux officiers du génie, polytechniciens et bien notés, Alfred Couderc de Fonlongue et Edmond Renard. Or le premier a systématiquement une année de retard à chaque grade. Le seul élément différenciant est que le premier a passé 19 ans au service cartographique des armées alors que l'autre a toujours travaillé dans l'administration du génie. Ce léger indice semble se confirmer dans le cas du gendre d'Alfred Couderc de Fonlongue, Albert Blanchard, sorti de Saint-Cyr dans le deuxième décile et ayant fait pendant 17 ans des cartes en Afrique du Nord et qui n'est passé capitaine qu'à l'ancienneté à 36 ans.

Les postes juridiques ne semblent pas non plus très porteurs, particulièrement celui de substitut du commissaire du gouvernement près des conseils de guerre, poste occupé par Jean Miquel à Tunis pendant 4 ans et qui a probablement contribué à ralentir son début de carrière. Louis de Chilly l'a également occupé à Bourges plus brièvement mais il s'est laissé embourbé pendant 6 ans dans des postes



Alfred Couderc de Fonlongue est le père d'oncle Jacques qui a adopté Bon Papa en 1971.

Il est photographié après son mariage en 1883 avec Marguerite Fabre de Cahuzac qui est la sœur de la grand-mère de Bon Papa.

Son grade de capitaine est marqué par ses trois galons sur la manche mais le gland de dragonne est toujours là !

C'est un des rares polytechniciens de notre échantillon et il commence alors un long parcours au service géographique des armées qui le mènera en Tunisie, en Algérie, en Equateur...C'est ce qui le conduisit à laisser à Paris son épouse seule pendant ses missions si bien qu'à l'époque de la conception d'oncle Jacques, sa mère étant à Paris et son père faisant des cartes en Afrique du Nord, certains firent courir une rumeur... on a parlé d'un diplomate...

d'enseignements à Saint-Cyr comme son père qui y avait fait cours pendant 12 ans. Le résultat est que tout le destinait à terminer sa carrière lieutenant-colonel comme son père lorsque la seconde guerre mondiale a été déclarée et qu'il est passé colonel du 82ème RI puis du 241ème pour finir dans la poche de Dunkerque et dans les camps allemands. Edmond Renard a, lui aussi, enseigné (9 ans à l'école régimentaire du Génie de Versailles), mais dans son cas, sans effet sensible sur sa carrière.

D'ailleurs il est caractéristique que les seuls à avoir reçu une décoration aussi civile que les palmes académiques sont ceux que nous venons de citer : Alfred Couderc de Fonlongue, Albert Blanchard, Numa de Chilly, Louis de Chilly et Edmond Renard. Ce sont aussi ceux qui ont écrit. Nous avons 3 officiers écrivains dans notre échantillon dont 2 ressortent de cette lignée plus « intellectuelle » : Numa de Chilly a publié en 1888 « L'espionnage » à la suite de la loi du 18 avril 1886 qui définissait le délit d'espionnage en temps de paix ; c'est donc une réflexion moralo-juridique qui s'inscrit bien dans son cours de législation à Saint-Cyr ; Alfred Couderc de Fonlongue, le cartographe, a lui attendu sa retraite pour traduire en français des livres militaires anglais, notamment « Révolte dans le désert » en 1928 du colonel T E Lawrence (d'Arabie). Le troisième officier, Georges Couderc de Fonlongue, relève plutôt de la composante politique que nous aborderons ultérieurement et a publié des livres de morale sur le métier d'officier :

« Pensées militaires, étude sur la discipline » en 1905 quand il était en service actif, « L'officier et ses ennemis » en 1907 puis « La pierre de touche, essai sur l'autorité militaire » quand il était en congé.

4 - Le changement d'arme

De tout temps les officiers pouvaient changer d'arme : la gendarmerie recrutait dans les lieutenants et capitaines et les attirait avec une solde supérieure à grade égal. Athanase Subervie a opté pour ce corps quand la monarchie de juillet l'a rappelé au service et, Louis Magon de La Giclais a fait le même choix en 1837. Tous les deux ont fini commandant de gendarmerie.

Sous la Restauration le prestige de la cavalerie était tel dans certaines familles que les officiers affectés dans l'infanterie s'ingéniaient à permuter. Deux frères ont pratiqué cet exercice : en 1819 Alexandre Patras de Campaigno, capitaine dans la Légion de la Haute-Loire (41ème RI), passe aux Chasseurs de la Meuse tandis que son frère Jean sort de Saint-Cyr sous-lieutenant au 35ème de ligne en 1825 pour rentrer neuf mois après au 9ème Cuirassiers après accord avec un vieil officier du rang.

A la fin du siècle les meilleurs médecins militaires faisaient leur carrière dans les hôpitaux militaires tandis que les autres étaient employés dans les régiments et y étaient assimilés à un officier du corps du régiment auquel ils étaient affectés (infanterie, cavalerie,

artillerie). Une conduite classique de carrière consistait donc à partir de l'infanterie, où les soldes étaient les plus basses pour terminer dans l'artillerie, le corps le mieux payé. Celui de notre échantillon qui a le mieux réussi dans cette stratégie est Léopold Boutié qui a terminé sa carrière dans un régiment d'artillerie, en dépit d'un incident médical qui avait provoqué sa rétrogradation dans l'infanterie alors qu'il avait franchi la première étape en passant dans la cavalerie.

L'évolution technique provoquée par l'industrialisation va entraîner au XX^{ème} siècle d'autres exodes vers les nouvelles armes et les officiers de notre échantillon ont eu à vivre l'essor de l'artillerie qui avait démontré son rôle déterminant en 14-18. Le premier à saisir le mouvement est Charles Renard qui a franchi le pas dès 1909 alors qu'il n'était encore que lieutenant. Dès 1922, il passe comme chef de bataillon dans un régiment de DCA, une technique dont l'importance allait croître. C'est cette intuition de l'évolution qui lui a permis d'avoir son régiment de 1935 à 1938, le 405^{ème} RADCA.

Albert Blanchard a saisi le vent plus tard, en 1922, quand il a demandé à être détaché comme stagiaire au 154 RA lourde. Il ne sera vraiment admis dans l'artillerie avec son grade de chef d'escadron qu'en 1925, un an avant qu'il ne demande sa retraite de commandant d'artillerie.

Le dernier, Alexandre de Larrard est un cavalier monté par le rang, qui revenait d'une mission encore adaptée à l'emploi du cheval : en Cilicie dans le cadre du mandat français sur la Syrie il faisait la chasse aux nationalistes turcs qui réclamaient le rattachement de cette province à leur pays. Quand ce brillant lieutenant revint sur le sol natal on lui fit comprendre que la cavalerie était démodée en l'envoyant faire son stage en 1923 au 33^{ème} RAC. Il fut intégré à l'arme en 1925 et nommé capitaine à cette occasion. A vrai dire il ne fut jamais un vrai artilleur et fut chargé d'une tâche administrative de contrôle du matériel qui ne satisfaisait probablement pas un homme qui avait rêvé d'horizons plus larges. Aussi en 1933, ayant tout juste 25 ans de service, il demanda et obtint sa mise à la retraite. Cette mutation leur permit à tous de terminer leur carrière en restant opérationnels mais seul Charles Renard y trouva son épanouissement et seul il alla jusqu'à la limite d'âge pour partir en retraite.

A l'opposé, le dernier cavalier qui n'avait pas opté pour le changement, Jacques Couderc de Fonlongue, a vu son régiment, le 15^{ème} Chasseurs, dissous en 1927 et fut transféré au 13^{ème} Dragons qui était en cours de mécanisation. Il s'y est mal acclimaté et a été mis en disponibilité en 1929. Il pratiquera cependant la guerre mécanisée comme capitaine d'un groupe de reconnaissance divisionnaire en avant de la ligne Maginot en 1939 et à l'état-major du 25^{ème} Corps d'Armée en juin 1940.



Le père de Bon Papa est Robert à l'extrême droite au dernier rang (noté 20 sur la photo) et le grand-père de Bon Papa est Alexandre noté 11 sur la photo. A côté de lui se trouve son frère aîné, Maurice, notaire à Guitres, noté 10 ; ce cliché a été pris vers 1900 à l'occasion de la communion solennelle de sa fille, Louise, notée 9 et qui deviendra religieuse dominicaine.

Alexandre, fils de Maurice, est le grand gaillard qui domine tous les autres au fond, noté 17. Il a alors 15/16 ans. La bonne forme physique est encore un puissant atout pour prétendre faire une carrière militaire par le rang ! En tous les cas, Alexandre est un cas isolé dans la famille et trois des autres garçons sur le même rang (16, 18 et 20) préféreront une carrière dans les réseaux bancaires.

Après la grande guerre, l'autre voie de reconversion a été le corps des officiers des affaires indigènes au Maroc où Lyautey avait tenu à conserver ces postes à l'armée de préférence au corps civil des administrateurs des colonies. Le lieutenant d'infanterie Gabriel Jaulin du Seutre y fut versé dès 1919 et y finit sa carrière en 1938.

5 - Le service

La manière de servir est évidemment un critère primordial pour une promotion et les dossiers contiennent des séries de notes par différents membres de la hiérarchie qui nous permettent de donner à nos aïeux une épaisseur psychologique. Il faut toutefois distinguer la période de paix qui concerne le travail routinier des casernes et la formation des conscrits de la conduite au feu. Et ça n'a rien à voir.

François Bougues se conduisait au civil comme un enfant gâté arrivant en retard aux revues et suscitant des scandales avec sa maîtresse. Quand il fut rappelé dans le train des équipages pour la guerre, il fut un chef courageux n'hésitant pas à s'exposer, notamment pendant l'offensive allemande dans le nord de l'Oise, pour sauver, en dépit des bombardements, des dépôts de munitions et ravitailler les batteries en position avancée.

De même, le commandant Charles Leclerc de Bussy est décrit en 1912 par le colonel Pétain comme « tout entier à sa famille et peu passionné par le métier ». Mais en août

1914, il « a mené bravement son bataillon à l'attaque, blessé une première fois sous un bombardement violent, a voulu assurer le placement de ses compagnies et a reçu une deuxième blessure grave. A refusé de se faire évacuer avant que tous les hommes (blessés) de son bataillon l'aient été ».

En 1918 tous les officiers de l'échantillon qui ont été envoyés au feu ont eu une conduite honorable et peuvent afficher des croix de guerre avec étoiles, voire palme. Il en est un toutefois qui les surpasse tous, c'est Jean Miquel avec 2 palmes, 1 étoile de vermeil, et 3 étoiles d'argent. Ses appréciations proprement militaires sont évidemment excellentes mais font aussi apparaître jusque dans la critique voilée, le chef soucieux de ses hommes : « Parle et comprend la langue indigène. Très arabophile, ce qui le porte à des excès d'indulgence vis-à-vis de ses tirailleurs » « Beaucoup d'ascendant sur sa troupe. Bon manœuvrier sur le terrain ». On comprend pourquoi l'armée a reconnu ses qualités, a accéléré sa carrière après la guerre pour lui confier in fine le commandement du 22ème régiment de tirailleurs algériens...et pourquoi les allemands l'ont emmené comme otage en 1944. L'autre perle recherchée par l'armée est l'officier vecteur de nouvelles techniques et la note pour 1912 de Pierre Craman est révélatrice à cet égard « s'est occupé de la portée tactique d'une expérience en grand du télégraphe sans fil. A rendu cette expérience particulièrement intéressante ».



Ce cliché de Pierre Craman a été pris en septembre 1910 lorsque, capitaine d'état-major, il a été envoyé à Mexico pour faire partie de la délégation représentant la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance du Mexique.

Son appartenance à l'état-major est signalée par quelques détails :
 - ***il n'a pas de numéro sur son képi***
 - ***le motif de son col reproduit la broderie de son brassard figurant en page de garde***
 - ***il porte des aiguillettes, ces tresses de fils d'or qui occupent la partie droite de sa poitrine***

A côté de sa légion d'honneur apparaît le Nichan Iftikar, décoration tunisienne, pays où il n'est jamais allé. Cette décoration lui ayant été conférée 5 mois avant sa mission au Mexique, n'y a-t-il pas là la trace d'un souci de valoriser à bon compte un officier susceptible de représenter la France ?

Pierre est l'oncle de Ma Kyky

Ces notes dans les dossiers personnels sont passionnantes mais il faut les lire en se souvenant des biais de ceux qui les rédigent. L'armée est un milieu fermé, surtout autour de 1900. L'affaire Dreyfus et le scandale des fiches du général André ont accentué son sentiment d'être une forteresse assiégée. Lorsque le colonel du 18^{ème} régiment d'artillerie à Toulouse écrit que le major Boutié « manque d'esprit militaire et de tact, peu liant avec les autres officiers du corps. Devenu, en fait, citoyen de Toulouse » on peut se demander si ce n'est pas l'armée qui manque d'ouverture sur la ville. Cette question des divergences de vue se pose particulièrement dans le cas de Just d'Acher de Montgascon.

Tout d'abord la nécessité de gérer le patrimoine familial et une santé fragile (problèmes pulmonaires, rhumatismes articulaires, neurasthénie) justifient des demandes de congé sans solde si bien que de 1903 à 1914 il a accumulé 7 années d'absence en 3 fois. Le général Poline le décrit comme « intelligent, travailleur, zélé, ponctuel » mais c'est un chef exigeant « très autoritaire dans le service, il s'est fait de nombreux ennemis ». C'est aussi quelqu'un qui n'a pas peur de pousser son personnage jusqu'à susciter des réactions disproportionnées comme le montre cet article de 1904 : « (le général Poline) a comme officier d'ordonnance le capitaine Acher de Montgascon, le pur produit des établissements jésuites ; obsédé par l'incarnation de Satan ; sournois, hypocrite, capable de toute trahison ; devrait être exclus de la garnison de Paris. Démissionnerait et débarrasserait l'armée ». En 1916 il fut affecté à la mission française aux armées britanniques où il fit même temporairement fonction de chef d'état-major. Les britanniques en sont tellement contents qu'ils lui attribuent le Distinguished Service Order, ce qui est la plus haute distinction anglaise reçue par un officier de notre échantillon, le seul autre décoré étant Charles Renard, l'artilleur, qui a reçu la Military Cross. Pour une utilisation abusive d'automobile militaire, le général commandant les armées françaises du nord et nord-est le relève début 1918 de ses fonctions

et demande le retrait de son grade de chef de bataillon à titre temporaire qui lui avait été attribué 6 mois auparavant. Paris le rapatriera, lui accordera son grade à titre définitif mais le mettra en congé sans solde à la fin du conflit.

In fine l'armée est une administration comme les autres qui veut équilibrer les avantages qu'elle procure à ses officiers avec les services rendus et elle veut être payée en retour sur les investissements qu'elle a fait pour former ses jeunes officiers. Evidemment les pertes au combat et les maladies non liées au service sont des risques statistiques incompressibles. Nous avons parlé des premiers. Pour les seconds nous pouvons évoquer les cas de Jean Thonnard du Temple, saint-cyrien, décédé à l'âge de 26 ans de tuberculose et d'André Damas, polytechnicien, capitaine d'artillerie, qui est atteint à 43 ans d'une maladie des yeux qui le rend impropre au service et qui décédera aveugle à 51 ans. Compte tenu de l'espérance de vie de l'époque l'attaque cardiaque mortelle en 1875 à 56 ans du médecin principal de 1^{ère} classe Rémy Lasserre est, elle, considérée comme normale.

De même il y a des démissions bienvenues lorsque l'armée cherche à réduire ses effectifs et qu'il s'agit d'officiers montés par le rang, comme celle en 1872 du capitaine Auguste de Chilly mis en non activité après la défaite par suppression de son régiment ou la demande de mise en disponibilité en 1929 du capitaine Jacques Couderc de Fonlongue, alors que de nombreux régiments de cavalerie sont dissous.

Inacceptables sont en revanche certains comportements, comme celui du capitaine de cavalerie Alfred Colin de La Brunerie qui est poussé à la démission en 1841 après un duel au pistolet avec un civil qu'il a blessé. De même l'armée ne peut accepter que le capitaine Georges Couderc de Fonlongue, affecté au maintien de l'ordre lors de l'inventaire de l'église de Saint-Pierre d'Irube, refuse d'obéir à l'ordre du commissaire de police d'enfoncer les portes de l'église en 1906 ; son comportement a une nature politique qui n'empêche pas qu'il revienne au service en 1914 pour faire

la guerre dans la territoriale. Moins grave mais dénotant la volonté de l'armée de tenir la politique à l'écart des casernes, la sanction touchant Louis de Chilly, encore élève à Saint-Cyr, envoyé pour 6 mois comme sergent dans un régiment d'infanterie pour avoir participé à la rédaction d'une note mettant en quarantaine l'un des deux camarades qui avaient eu une discussion politique et pour avoir tenu des « propos incorrects » à cette occasion.

L'armée de l'époque tenait à entretenir son image de respectabilité et d'ordre auprès des populations et, pour cela, tout officier devait obtenir l'autorisation de sa hiérarchie avant de se marier, ce qui supposait une enquête préalable sur la jeune fille avec mention de la dot et de l'espérance de fortune qui devaient être suffisantes pour permettre à l'officier de tenir son rang. Toutes les administrations publiques procédaient ainsi, mais l'armée le faisait avec plus de soins...pour le plus grand plaisir des historiens. C'est donc après toutes ces vérifications que le sous-lieutenant (monté par le rang) du 1er régiment de lanciers Gabriel Vétillart du Ribert épousa le 30 août 1870 à Sainte-Bazaille Marie Bentéjac qui n'avait que 19 ans. Le malheur c'est que deux mois plus tard, rentrant dans Paris assiégé il rencontra une fille de mauvaise vie qu'il avait connue dans un café chantant de Mourmelon, ce qui réveilla en lui une vieille passion. Mais sitôt la guerre finie, il prit un congé de 3 mois au prétexte d'aller voir sa jeune épouse mais l'abandonna bientôt pour rejoindre sa maîtresse et la passion aidant revint avec 25 jours de retard au régiment. La sanction tomba avec une mise en non activité à titre disciplinaire. Mais les Kabyles s'étaient révoltés et notre officier fut affecté comme lieutenant au 4ème régiment de Chasseurs à cheval stationné à Mascara. Tout allait alors si bien qu'il fut nommé capitaine mais passant par Alger il y retrouva la dite maîtresse. Dès que la chose fut sue, l'armée, qui était décidément sourcilieuse sur la question, le renvoya en France et l'affecta au 19ème Chasseurs à Hesdin dans le Nord en 1878. Le commentaire du général est éloquent « ou il n'a

pas de bon sens, ou il est abruti par le libertinage au point de méconnaître toute notion du juste et de l'injuste »

Bien que légalement acceptable l'armée peut s'estimer flouée lorsque le jeune officier donne sa démission rapidement après sa sortie d'école bien que les études à Saint-Cyr soient en partie à la charge des familles. Sans revenir sur les officiers de la Restauration que nous avons déjà évoqués, nous pouvons citer quelques cas ;

- Jean Patras de Campaigno, capitaine de cavalerie qui démissionne pour se marier en 1838 à l'âge de 33 ans,
- son fils, Alexandre qui, sorti lui aussi de Saint-Cyr et sous-lieutenant de cavalerie démissionne en 1870 à l'âge de 26 ans pour se marier, se fait remplacer pour la guerre de 1870 et refuse le poste d'officier de la territoriale qu'on lui propose lorsque l'armée française organise ses réserves,
- Julien Bougues démissionne à 23 ans dès sa sortie de l'école navale, faute de goût pour les choses de la mer et d'esprit militaire ; lieutenant d'artillerie de réserve, il sera rappelé à la déclaration de guerre mais servira peu pour raison de santé mais surtout parce qu'il dirige la minoterie familiale de Miramont près de Saint-Gaudens. L'armée admettra cette raison en le nommant inspecteur des minoteries à la manutention militaire de Toulouse mais refusera la demande de légion d'honneur qu'il présentera en 1926,
- son frère, François, saint-cyrien et lieutenant de cavalerie, démissionne en 1913, juste après son mariage, à 30 ans. Il sera lui aussi rappelé en 1914 mais fera honorablement la guerre comme nous l'avons déjà évoqué.

Au terme de cette liste l'impression qui domine est que la bonne insertion d'un officier dans l'armée est aussi une question de culture familiale et qu'une arme comme la cavalerie semble avoir suscité plus de comportements déviants que les autres corps. Cela tient peut-être au fait que le cheval attire un type

d'individus plus sensibles au brillant, au panache et aux plaisirs de l'équitation. A ce propos, le colonel du 15^{ème} chasseurs ne manque pas de remarquer que Jacques Couderc de Fonlongue tend « à s'occuper par trop exclusivement de chevaux et de concours hippiques » et celui d'Henri Couderc de Fonlongue au 10^{ème} Hussards note qu'il est « plus attiré par la chasse et la course que par le détail du service ». Au demeurant le tableau de la page 10 montre que les meilleurs élèves de Saint-Cyr ne choisissaient pas la cavalerie et lui préféraient l'infanterie (la reine des batailles) ou ses niches élitistes telles que les zouaves ou les chasseurs à pied.

6 - L'armée et la politique

La « grande muette » ne l'a pas toujours été et l'est-elle totalement devenue lorsque la loi a prétendu imposer une muraille de Chine entre ces deux composantes de la société ?

En effet durant la première moitié du XIX^{ème} siècle les officiers d'active pouvaient briguer des mandats électifs et le premier exemple est celui du colonel Raymond Dubalen que Saint-Sever élit comme représentant à la Chambre le 13 mai 1815, pendant les Cents Jours, élection sans suite puisqu'il mourrait le mois suivant à Ligny mais qui montre le prestige dont jouissaient alors les militaires. Sous la monarchie de juillet ce sont nos deux généraux qui se sont illustrés. Le régime a rappelé le Lieutenant Général Subervie pour le nommer inspecteur général de la cavalerie et ne l'a mis à la retraite qu'en 1841 alors qu'il en était à son deuxième mandat de député du Gers et à son premier de conseiller général du même département. Après sa mise à la retraite il passera dans l'Eure-et-Loir comme député jusqu'en 1851 et gardera son mandat de conseiller général du Gers jusqu'en 1848. Il sera enfin ministre de la guerre du 25 février au 19 mars 1848 puis, sur le reste de cette année, chancelier de la Légion d'Honneur. Durant cette période, il est probable qu'il ait protégé la carrière de son frère Athanase dans la gendarmerie et celle

d'un neveu par alliance d'Athanase, Léon Lisle ; toutefois il n'est pas directement intervenu lorsqu'il occupait des postes éminents qui lui donnaient un réel pouvoir : Athanase était déjà décédé en 1848 et Léon Lisle n'a été promu capitaine qu'en juin 1849 et nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1850.

Quant au général de brigade Dupau, il a été élu conseiller général de la Haute-Garonne en 1842 alors qu'il n'a été versé dans le cadre de réserve qu'en 1845. Il est mort en cours de mandat en 1846.

Par la suite ce genre de cumul n'a plus été possible mais quatre membres de l'échantillon ont eu une carrière politique ou se sont présentés à un mandat soit après leur retraite, soit après démission :

- Le cas le plus flagrant est celui de Joseph Delom-Sorbé qui prend sa retraite dès qu'il a ses trente ans de service le 5 mars 1914 pour se présenter aussitôt aux élections générales du 26 avril de la même année dans la deuxième circonscription des Basses-Pyrénées. Il est élu député et sera réélu le 16 novembre 1919 et mourra durant son mandat.
- Un autre est Julien Bougues qui a démissionné de la marine en 1900 et ne rentre en politique qu'après la mort de son sénateur de père en 1907. Il est élu député radical de Saint-Gaudens en 1908 à l'occasion d'une élection partielle et sera renouvelé lors de l'élection générale de 1910. On peut noter que sa courte expérience maritime lui sera utile puisque dès 1908 il interpelle le gouvernement sur l'explosion d'un soute à munition sur le Iéna ce qui le conduira à faire partie de la commission d'enquête sur la marine présidée par Delcassé qui provoquera la chute du ministère Clemenceau
- Un troisième a participé à l'élection de 1914 : le lieutenant-colonel Adrien Boutié avait demandé en 1897 sa mise à la retraite pour raison de santé, probablement une dépression consécutive à une série de décès parmi ses proches (beau-père, beau-frère et surtout sa fille aînée). Il se met alors à écrire dans un

journal de tendance royaliste de Toulouse, l'Express du Midi, et devient une figure de la droite locale entraînant une manifestation contre le temple maçonnique de la rue d'Orient à Toulouse en 1906 pour protester contre les inventaires. En 1914 il se présente en vain à Toulouse pour le poste de député contre le socialiste Albert Bedouce, qui sera élu, et le radical Eydoux.

- Dans les générations précédentes, il faut aussi citer le capitaine Jean Patras de Campaigno qui a démissionné en 1838 et s'intéresse à la politique toulousaine dès 1849, pour devenir conseiller général en 1852, maire en 1858, député (candidat officiel) en 1863, mais il perd la mairie en 1865, parvient à sauver son siège de député en 1869 mais ne se représente pas au conseil général en juin 1870.

Par ailleurs, deux autres membres de la famille ont été députés à la fin du XIXème siècle et il est intéressant de noter que tous les deux étaient des officiers de réserve actifs :

- Camille Bazille fut conseiller général de la Vienne dès 1883 puis député radical de Poitiers de 1892 à son décès en 1900. Il était devenu sous-lieutenant de réserve au 33ème RA en 1876 et décédera capitaine de la territoriale du même régiment. Il fut membre de la commission de l'armée à l'assemblée nationale et déposa des propositions de loi sur la réorganisation du ministère de la guerre et de l'état-major.



Adrien Boutié est le grand-oncle de Ma Kyky.

Il est ici chef de bataillon au 9ème régiment de ligne. Nous pouvons dater précisément ce cliché de 1895 car il a reçu la médaille coloniale avec l'agrafe Algérie cette année-là et il a été promu lieutenant-colonel l'année suivante.

Le grade se distingue par les 4 galons sur la manche, mais aussi par les épaulettes :

- les franges de son épaulette sont de grosses torsades comme celles du gland de dragonne des officiers supérieurs de la page de garde (et du gland que l'on distingue sur le cliché)
- seule son épaulette gauche a des franges, il est donc au premier grade des officiers supérieurs ; épaulette frangée et non frangée vont donc changer de côté en 1896

La morne vie de garnison a rongé son enthousiasme de jeune homme et conduit à la politique !

- Louis Thonnard du Temple avait fait la guerre de 70 comme brigadier des Guides de la Garde Impériale, ce qui l'avait amené à devenir sous-lieutenant de réserve au 2ème Chasseurs dès 1875. Il ne démissionna qu'en 1896 de son grade de capitaine de la territoriale suite à son élection comme député de Loudun de 1893. Il fut battu en 1898 et s'intéressa plus à l'agriculture (il avait créé un haras) qu'aux problèmes de l'armée.

Mais la politique peut aussi se faire sans mandat électif et Georges Couderc de Fonlongue avait bien fait un acte politique en refusant de procéder à l'ouverture de force d'une église. Après avoir quitté l'armée, il continua dans la même voie en devenant président de la section lorraine de l'Action Française.

Enfin n'oublions pas que l'armée peut être le jeu des événements politiques et que cela peut avoir un impact sur la carrière des officiers. Notre échantillon compte 3 cas de ce type car après la révolution de 1830, la garde royale a été dissoute et ses membres ont donc dû trouver un poste disponible dans un autre corps. En fait la difficulté du réemploi dépendait du grade :

- Léon Lisle était à l'époque brigadier de 27 ans au régiment des Chasseurs de la garde. Il lui fallut 4 mois pour se faire engager au 3ème Chasseurs où il n'eut pas à attendre plus d'un mois pour être nommé maréchal des logis.

- Louis Magon de La Giclais était sous-lieutenant de 23 ans aux Gardes du Corps et il eut à attendre 2 ans pour trouver un poste de sous-lieutenant au 16ème RI léger.
- François Boyer-Fonfrède était lieutenant aux Gardes du Corps avec une équivalence au grade de colonel. Il fut mis en congé illimité et jamais aucun poste ne lui fut proposé. Il y avait peut-être une réticence du nouveau régime pour recaser un fidèle de l'autre branche des Bourbons, mais surtout comment employer à un haut niveau hiérarchique un homme de 34 ans qui avait toujours servi dans le même corps d'apparat et de parade ?

7 - Le mariage de l'officier

Le soin mis par l'armée à autoriser le mariage de ses officiers, nous fournit une belle base de données qui permet de mieux comprendre les stratégies sociales de cette population. Une première approche consiste à isoler les officiers montés par le rang des autres en supposant que leur carrière plus lente et à

moindre potentiel influe sur leur comportement. En fait l'âge de l'officier dans les deux cas est sensiblement le même (32/35 ans) mais le grade médian est lieutenant dans le premier cas et capitaine dans le second et l'écart entre les époux est un peu plus large (8 ans contre 5) dans le cas des officiers sortis des écoles qui ont l'avantage d'offrir à la future des perspectives de carrière meilleures.

Mais cette différenciation par la seule origine des officiers est insuffisante car d'autres éléments semblent influencer et sur l'écart d'âge entre les époux et sur le niveau des dots :

- la combinaison d'un âge avancé du mari et d'un faible écart d'âge avec l'épouse est un indice de régularisation tardive d'une vieille liaison. A partir des dossiers et de la mémoire familiale, nous savons que c'est le cas de Jean Miquel, et d'Edmond Renard, probablement aussi celui de Pierre Lasserre et d'Henri Couderc de Fonlongue. Ils ont attendu d'avoir bien assis leur situation professionnelle pour présenter à leur hiérarchie un dossier difficile. Remarquons à cette occasion que Jean Miquel, non content d'imposer à sa



Mariage de Jacques Couderc de Fonlongue avec Jeanne Leclerc de Bussy le 16 novembre 1920 à Compiègne. Il porte 3 traces de la guerre : les croix de guerre françaises et belges, la fourragère (la tresse verte et rouge qu'il porte autour de son emmanchure gauche) que son régiment a gagné au champs de bataille et les chevrons en haut de la manche gauche qui rappellent son temps de présence au front.

C'est le début d'une période heureuse pour notre officier : il épouse une jeune fille fortunée, passionnée de cheval et de vénerie et il va devenir un champion de concours hippiques tant militaires que civils.

Mais en 1927 le vent tourne avec la dissolution du 15ème régiment de Chasseurs de Compiègne...il quittera l'armée pour l'assurance en 1929. Il nouera ainsi des liens étroits avec Bon papa

hiérarchie une épouse qui avait tous les charmes exotiques de la Méditerranée, y ajoute le non respect d'une autre convention sociale : il est plus jeune que sa femme. Soulignons, enfin, que, en toute logique, cette stratégie est le fait d'officiers ayant fait une école ; leurs dossiers ne mentionnent évidemment pas de dot.

- le mariage avec une veuve donne droit à une dot mais limite également l'écart d'âge des époux. Cette option n'est pas réservée à un type d'officier.

- une autre stratégie consiste à épouser une orpheline de père, ce qui a pour conséquence d'améliorer quelque peu la dot. La contrepartie de cette stratégie est que le jeune officier est alors absorbé par la gestion de la fortune de l'épouse, ce qui provoque son départ accéléré de l'armée (Alexandre Patras de Campaigno) ou une moindre implication dans son service (Léopold Boutié ou Charles Leclerc de Bussy).

Les dossiers ne sont pas très explicites sur l'origine sociale des beaux-parents mais ne

Nom de l'officier	Date du mariage	Age du mari	Grade	Age de l'épouse	Ecart d'âge	Dot en Fr
<i>Alex de Larrard</i>	1924	39	Lieutenant	34	5	250 000
P Lasserre	1922	53	Lieut-colonel	50 (régularisation)	3	
<i>Jacques C de F</i>	1920	29	Lieutenant	26	3	
<i>Gabriel J du S</i>	1919	34	Lieutenant	19	15	
J Miquel	1919	40	Commandant	46 (régularisation)	-6	
Maurice J du S	1915	34	Capitaine	21	13	
F Bougues	1913	30	Lieutenant			
<i>Henri Roche</i>	1913	28	Lieutenant	29	-1	
L de Chilly	1913	30	Lieutenant	19	11	
A Blanchard	1912	41	Capitaine	28	13	
Henri C de F	1909	42	Capitaine	39 (régularisation)	3	
Charles Renard	1909	30	Lieutenant	30	0	
<i>Joseph A de B</i>	1900	29	Sous-lieut	25 (orph. de père)	4	150 000
Just A de M	1895	27	Lieutenant			200 000
P Delom-Sorbé	1892	32	Lieutenant	21	11	43 600
Georges C de F	1892	29	Lieutenant	24	5	140 000
Edmond Renard	1891	44	Commandant	33 (régularisation)	11	
Charles L de B	1890	28	Lieutenant	22 (orph de père)	6	598 000
L Boutié	1886	37	Capitaine	26 (orph de père)	11	50 000
Alfred C de F	1883	29	Capitaine	19 (orph de père)	10	140 000
<i>Eugène Dubalen</i>	1882	40	Lieutenant	24	16	
H Deniau	1881	52	Capitaine	45 (veuve)	7	265 000
A Boutié	1880	35	Capitaine	24	11	
N de Chilly	1878	27	Lieutenant	20	7	
<i>Guillaume A de B</i>	1872	44	Sous-Com de marine	(orph de mère)		50 000
<i>Gabriel V du R</i>	1870	36	Sous-lieut	19	17	50 000
Alex P de C	1870	26	Sous-lieut	22 (orph de père)	4	80 000
<i>A de Chilly</i>	1867	30	Sous-lieut	19 (orph de père)	11	30 000
<i>Anatole A de B</i>	1866	43	Capitaine			40 000
<i>E de Chilly</i>	1860	28	Lieutenant	23	5	
Auguste C de F	1859	39	Capitaine	25 (orph de père)	14	40 000
R Lasserre	1859	40	Commandant	24	16	27 000
Alfred C de La B	1840	32	Lieutenant	30 (veuve)	2	20 000
J P de C	1838	33	Capitaine			
François Lesueur	1839	30	Lieutenant	20	10	
Louis M de La G	1838	30	Lieutenant	27	3	40 000
<i>Alexandre P de C</i>	1824	29	Capitaine	25 (orph de père)	4	
A Dupau	1824	41	Lieut-Colonel	26	15	
<i>A Subervie</i>	1821	40	Cap ½ solde	54 (veuve)	-14	30 000
<i>G Subervie</i>	1816	44	Gén ½ solde	16 (orph de père)	28	200 000

- Les noms des officiers montés par le rang sont en italiques

manquent pas de noter les cas où l'épousée est fille d'officier. L'occurrence de ces cas dans notre échantillon pour ceux n'ayant pas choisi la formule de la régularisation d'une vieille liaison est relativement importante puisqu'elle est d'un quart. Cette « endogamie sociale » est le signe d'un milieu refermé sur lui-même et ceci est confirmé par le fait que sur 9 cas dans notre échantillon, 3 sont liés à la même famille, les Couderc de Fonlongue : Auguste a épousé la fille d'un capitaine décédé, Georges celle d'un chef de bataillon et Alfred a donné la sienne à un capitaine. Sur les 6 autres cas, quatre concernent des beaux pères décédés avant la noce et qui n'ont pu peser sur la décision ; c'est plutôt la jeune fille et sa famille qui ont ainsi révééré la mémoire du disparu dans une démarche « homogamique ».

8 - Le départ à la retraite de l'officier

Si l'officier mène une vie aventureuse au long de laquelle il risque de rencontrer les balles ou les maux pernecieux des contrées tropicales, c'est parce qu'il a soif d'honneur et de cette retraite précoce et bien payée qui lui assurera une longue fin de vie paisible aux côtés d'une femme jeune et attentive. Evidemment ils n'arrivent pas tous au but et le tableau ci-après ignore tous ceux que nous avons évoqués :

outre les morts, ils faut compter avec les démissionnaires qui se sont découragés et les inaptes que l'armée a rejetés. Les élus à l'Eden sont donc là et, à ce stade nous avons inclus les survivants des guerres de La Révolution et de l'Empire qui ont pris leur retraite sous la Restauration ou la Monarchie de Juillet.

La Restauration avait institué le droit à la retraite à partir de 30 ans de services, y compris les mises en demi-soldes. Le classement chronologique des mises à la retraite de notre échantillon nous permet de vérifier aisément que cette possibilité a été la règle durant la première moitié du XIXème siècle. Gervais Subervie a le privilège de figurer 2 fois dans le tableau parce que la Restauration l'a mis à la retraite selon cette règle mais la Monarchie de Juillet l'a rappelé et mis une seconde fois à la retraite. Jean François Couderc qui avait réussi à garder un emploi actif durant toute la période, perclus de rhumatisme, demande à bénéficier de cette disposition même si l'administration lui aurait permis de prolonger son activité à condition de changer de place. Léon Lisle en fera de même en 1852. Il est intéressant de remarquer que sur les 11 cas d'application de cette règle, 8 concernent des officiers montés par le rang dont 7 avant 1900. Cela amène à supposer que la carrière de ces officiers a été physiquement



Photo de Léon Lisle prise peu avant son décès à Toulouse le 20 septembre 1872.

C'est un capitaine de cavalerie célibataire monté par le rang qui est à la retraite depuis 1852 après 30 ans de service. Ses principales caractéristiques sont son absence de participation à toute campagne et sa fidélité à son régiment, le 3ème Régiment de Chasseurs à Cheval où il est entré en 1830 et qu'il n'a quitté que pour partir à la retraite.

L'intérêt du cliché noir et blanc est la tâche rouge sur son revers : le ruban de la légion d'honneur rajouté à la main. Cette décoration est pour lui importante car sa pension est maigre, 1210 francs par an, auxquels le ruban rajoute 250 francs !

Léon Lisle est le frère de Mélanie Lisle, épouse Craman, dont il a été question en page 6 à propos d'Athanase Subervie. C'est donc le frère d'une aïeule directe de Ma Kyky.

plus fatigante et que le sentiment d'avoir atteint le maximum de leur avancement épuisait leur ambition. Leur nom est en italique dans le tableau. On peut aussi remarquer que les retraites les plus récentes ont été accordées au bout de 25 ans seulement. Dans le cas d'Alexandre de Larrard, l'armée devait favoriser une adaptation rapide aux évolutions techniques et pour Maurice Jaulin du Seutre, le contrat de Santé Navale prévoyait un retour rapide à la vie civile après un début de carrière intense dans des régions exotiques.

Au-delà de cette règle, intervient la limite d'âge propre à chaque grade, mais la constatation est que la retraite des officiers (à l'exception des généraux) intervient avant

60 ans, soit bien plus tôt que la retraite des fonctionnaires civils. Toutefois au XIX^{ème} siècle la durée effective de la retraite des officiers de notre échantillon semble ne pas avoir été bien longue, n'excédant pas 5 ans dans la moitié des cas. En revanche le XX^{ème} siècle, en maintenant le même âge de départ alors que l'allongement de la vie devenait sensible, a rallongé sensiblement la durée de la retraite de nos officiers qui dépasse 20 ans dans la majorité des cas.

Le montant de la pension est à la hausse et monte rapidement en francs courants au XX^{ème} siècle. A la pension elle-même s'ajoute la réversion pour les veuves qui se situe au XIX^{ème} autour de 1000 Fr, montant modeste

Nom	Date retraite	Situation de l'officier	Age	Durée service	Montant pension	Commentaire
<i>A Dubalen</i>	1821	Com, demi-solde	48	30	1 575	
<i>G Subervie</i>	1825	Gén, demi- solde	53	30	5 400	
JF Couderc	1836	Cap, commandant de place	49	30	1 620	à sa demande
<i>A Subervie</i>	1839	Com gendarmerie Marseille	58	39	1 875	à sa demande
<i>G Subervie</i>	1841	Gén, insp gén cavalerie	70	45	7 200	
<i>François BF</i>	1844	Col, congé illimité	48	30	2 898	
A Dupau	1845	Gén, Dir fortif Paris rive gauche	62	42		
<i>L Liôle</i>	1852	Cap au 3 ^{ème} Chasseurs	49	30	1 210	à sa demande
F Lesueur	1859	Chirurgien principal aux forges de La Chaussade	50	32	2290	A sa demande
L M de La G	1864	Com gendarmerie Evreux	56	36	2 238	
<i>D Brot</i>	1868	Cap 85 ^{ème} RI	51	30	2 225	
<i>Anatole A de B</i>	1873	Com en non activité	50	30		retraite d'office
<i>H Deniau</i>	1883	Cap 13 ^{ème} Dragons	53	34	2 550	
<i>Guillaume A de B</i>	1886	Commissaire adjoint de marine à Bordeaux	58	32		limite d'âge
<i>Gabriel V du R</i>	1887	Cap 19 ^{ème} Chasseurs	53	36	2 900	
<i>E Dubalen</i>	1890	Cap cav en non activité	48	30	3 300	
A Boutié	1897	Lieut- col 81 ^{ème} RI	52	33	4 487	à sa demande
L Boutié	1905	Méd major 1 classe 19 ^{ème} RA	56	37	9 725	
N de Chilly	1906	Lieut- col 101 ^{ème} RI	55	38	4 545	
E Renard	1907	Col, dir génie Bordeaux	60	41	5 888	
G C de F	1909	Cap d'infanterie en congé	46	26		
A Damas	1912	Cap d'art en non activité	47	27	2 900	retraite d'office
A C de F	1912	Lieut-col, dir génie Montpellier	58	40	5 000	
J Delom-Sorbé	1914	Méd major 1 classe 18 ^{ème} RI	54	30	3 221	à sa demande
Just d'A de M	1918	Com d'état major de l'armée	50	30		
<i>Joseph A de B</i>	1924	Cap au 16 ^{ème} Dragons	53	35		limite d'âge
A Blanchard	1926	Com au 47 ^{ème} RA	55	35		à sa demande
Maurice J du S	1928	Méd major de 1 classe en non activité	46	25		
P Lasserre	1928	Col, adj insp fabrications art	59	38		
<i>A de Larrard</i>	1933	Cap 17 ^{ème} RA	48	25		à sa demande
J Miquel	1935	Col 22 ^{ème} Tirailleurs algériens	56	35		
<i>Gabriel J du S</i>	1938	Cap Affaires Indigènes	53	35		limite d'âge
C Renard	1938	Col 405 ^{ème} RADCA	59	38		limite d'âge
L de Chilly	1940	Col malade rapatrié d'Allemagne	57	38		
<i>J C de F</i>	1941	Cap cav en congé d'armistice	55	30		

NB le montant des pensions est annuel et ne comprend pas les suppléments liés aux décorations

mais garantie appréciable et rare à l'époque. Deux exemples vont mettre en évidence la sollicitude de l'armée pour les veuves et filles :

- Le 21 septembre 1885, le capitaine en retraite Hippolyte Deniau meurt à Compiègne et immédiatement la communauté militaire de Compiègne se mobilise pour aider sa veuve : Henri Charles Chennevières, colonel d'état-major en retraite et Emile Antoine Marin, lieutenant-colonel au 13^{ème} Dragons vont déclarer le décès à la mairie. Le 24 novembre de la même année le même colonel Chennevières, Gauderique Royet, chef de bataillon au 54^{ème} RI et Paul Joseph Adam, capitaine de cavalerie en retraite, délivrent une attestation à sa veuve, Marie de La Brunerie, pour lui permettre de toucher une pension de 1100 Fr
- Le 10 avril 1895 le capitaine en retraite Eugène Dubalen meurt et le 9 mai 1897 sa veuve, Thérèse Duplantier, fait de même. Le problème est qu'elle laisse une orpheline de 7 ans. L'armée décide de lui maintenir la pension de sa mère, 1100 Fr, jusqu'à son 21^{ème} anniversaire.

9 - Les décorations

Les décorations ont toujours été chéries des militaires et Louis XIV avait créé un ordre spécifique aux officiers de ses armées, les chevaliers de St Louis. Napoléon en avait repris l'idée mais sans en réserver l'usage aux militaires. La distribution de la croix par Napoléon fut parcimonieuse. En revanche Louis XVIII en fut généreux pour ses partisans (Louis Elie Alefsen de Boisredon la recevra en juillet 1814, Clément Acher de Montgascon en avril 1815 et François Boyer-Fonfrède en août de la même année). L'ordre de St Louis était plutôt attribué aux officiers supérieurs du régime déchu : Gervais Subervie l'eut en juillet 1814, Antoine Dubalen en décembre de la même année et Raymond Dubalen au mois de janvier suivant. Par la suite l'attribution de la Légion d'Honneur devint presque automatique pour les capitaines et officiers supérieurs, si

bien que tous ceux de ce rang l'ont eu toujours comme chevalier pour les premiers (sauf ceux qui sont morts ou ont quitté l'armée trop tôt), chevalier ou officier pour les autres à l'exception de notre champion en la matière, Jean Miquel, qui a été commandeur. Les officiers généraux de l'échantillon ont atteint le grade de commandeur pour Dupau et Grand Croix pour Subervie. Le chevalier médian avait la croix à 40 ans alors qu'il était capitaine et la durée médiane d'attente pour recevoir la rosette était de 13 ans. Un sondage parmi les légionnaires civils de notre parentèle donne des chiffres similaires sur ces deux points mais les critères d'attribution sont plus restrictifs. L'officier de notre échantillon qui a été le plus jeune légionnaire est Pierre Craman (31 ans) et le plus âgé, Georges Couderc de Fonlongue (54 ans).

Outre la Légion d'Honneur, les médailles commémoratives, que les dossiers ne citent le plus souvent même pas, les palmes académiques, que nous avons déjà évoquées ainsi que la croix de guerre, venaient orner la poitrine de nos officiers mais ceux-ci étaient aussi friands des ordres coloniaux. Dans cette catégorie le Nichan Iftikar de Tunisie a eu le plus de succès. Léopold Boutié est le premier à l'avoir porté, dès 1883 car il avait fait partie du corps de pacification de cette colonie juste après la conquête. A sa suite Alfred de Fonlongue l'obtint en 1893 pour ses travaux de cartographie sur place, idem pour Albert Blanchard en 1907. Mais la nature de l'ordre dévie lorsqu'en 1910 Pierre Craman devient officier de l'ordre comme ses prédécesseurs alors qu'il ne semble être jamais allé en Tunisie. C'est après cette date qu'Albert Blanchard et Jean Miquel en deviennent commandeurs sans y être allés ou revenus. Cette décoration est alors devenue un ordre colonial que l'administration française attribue à qui elle veut sans relation avec le pays qui est supposé la délivrer. Pour le Maroc, la distribution est moins laxiste mais Jean Miquel parvient quand même à en avoir deux : le Ouissan Hafidien qui lui a été attribué avant 1913 lors de son premier séjour et le Ouissan Alaouite

pour son séjour de 1920 à 1922, avec le grade de commandeur. Gabriel Jaulin du Seutre est également officier de ce dernier ordre.

Evidemment dans le même registre il faudrait peut-être inclure les ordres créés par Napoléon et les membres de sa famille : Gervais Subervie reçut en 1813 la Couronne de Fer d'Italie et Raymond Dubalen se vit attribuer l'Ordre des Deux Siciles en 1811. Tout en restant en Italie, passons à des ordres plus authentiquement étrangers. Le distributeur le plus généreux a été le Saint-Siège car la réunification de l'Italie le menaçait et la France, fille aînée de l'Eglise, envoyait un détachement quand la pression devenait trop forte. Le pape créa donc une décoration pour entretenir la motivation de nos troupes, l'ordre de Pie IX, que Rémy Lasserre reçut en 1852 et Dominique Brot en 1866. La campagne d'Italie valut aussi quelques décorations à ceux qui participèrent aux combats : le capitaine Brot fut fait chevalier de l'ordre militaire de Savoie tandis que le maréchal des logis Vétillart du Ribert eut la médaille militaire de Sardaigne.

La campagne que la Restauration mena en Espagne nous valut également en 1823 un lot de Croix de chevaliers de Saint Ferdinand pour le lieutenant-colonel Dupau et le chef de bataillon Acher de Montgascon. Mais ce n'était là que croix de deuxième classe ; pourquoi donc Jean Patras de Campaigno eut-il droit à

la première classe en 1830 alors qu'il n'a jamais fait campagne outre Pyrénées et s'est juste contenté d'y naître ? Plus près de nous Gabriel Jaulin du Seutre reçut la médaille espagnole de la Paix au Maroc pour sa participation active à la guerre du Rif. Sans aucun lien à une quelconque opération militaire, nous avons aussi noté la croix de chevalier de 3ème ordre du Daneborg que le roi de Danemark octroya à Alfred de Fonlongue, probablement pour des travaux de cartographie, encore qu'il n'y ait nulle trace d'une telle mission dans son dossier.

Mais la grande pourvoyeuse de décorations étrangères a été la guerre mondiale de 14-18 pendant laquelle les alliés se sont échangés les médailles pour soutenir le moral de troupes qui s'épuisaient dans cette guerre interminable. Nous avons déjà évoqué les décorations britanniques qu'ont reçues Just d'Acher de Montgascon et Charles Renard. Nous signalerons aussi les croix de guerre belges de Jean Miquel et de Jacques de Fonlongue sans avoir retrouvé dans leurs dossiers des faits d'éclat perpétrés dans ce pays. Plus intéressant nous semble l'ordre de Stanislas conféré en 1915 à Louis de Chilly et en 1916 à Pierre Lasserre. Cet ordre est le dernier des ordres russes et il était à l'origine un ordre polonais catholique, deux bonnes raisons de l'accorder aux français. En plus il n'y avait pas de troupes françaises à côté des



Portrait réalisé à Rome par Bouguereau, pensionnaire de la Villa Medici, en juin 1853.

Rémy Lasserre est alors médecin aide-major de 1ère classe (lieutenant) au corps expéditionnaire de la Méditerranée qui protège les Etats Pontificaux.

Son grade se lit par l'absence de broderie sur ses manches, ce qui indique son rang subalterne, et sa broderie droite sur le col qui indique qu'il n'est pas encore médecin major car la broderie reproduirait alors la cassure du liseré de son col. De plus les médecins n'ont pas d'épaulette mais des pattes.

L'important est la décoration que le portrait met en évidence. Elle lui a été attribuée l'année précédente par le pape après 3 ans de présence à Rome. Rémy est chevalier de l'ordre de Pie IX, un honneur qu'il n'attendait pas si jeune : il n'a que 33 ans !

Rémy est l'arrière grand-père de Ma Kyky puisque Léopold Boutié (page 8) a épousé sa fille Louise.

russes sur le front de l'est. Le Tsar envoyait donc des lots de décorations sans affectation précise. C'est ainsi qu'en 1915 une décoration fut attribuée à un prisonnier, Louis de Chilly. En 1916 les russes précisaient que c'était pour les artilleurs français à Verdun et Pierre Lasserre y commandait bien un groupe de batteries. Tout de même la logique était respectée car l'artilleur était un chevalier de 2ème classe portant la croix en sautoir alors que le prisonnier n'était que chevalier de 3ème classe et la portait sur la poitrine !

Une dernière observation sur ce sujet : dans notre échantillon, les cavaliers semblent moins atteints de collectionnisme.

Toutefois la décoration n'est pas la seule façon pour l'armée de témoigner sa satisfaction à un officier ; le ministre de la guerre peut aussi envoyer une lettre personnelle aux plus méritants. Ces lettres étant consignées dans le dossier personnel, nous en avons retrouvées quelques unes. Elles sont toujours motivées par un fait précis et concernent plutôt des actions périphériques par rapport à la tâche habituelle de l'officier :

- en 1854, le chef d'escadron de gendarmerie d'Agen, Louis Magon de La Giclais, est félicité pour sa conduite lors de la crue de la Garonne.
- en 1867 le médecin major de 1ère classe Rémy Lasserre, de la division d'Oran, est félicité pour son attitude lors de l'épidémie de choléra qui a sévi à Mostaganem.
- en 1881 le capitaine Edmond Renard, adjoint au commandant de l'école régimentaire de Versailles, est félicité pour le zèle qu'il a déployé dans l'instruction des capitaines d'infanterie.
- en 1896 le même, devenu chef de bataillon, ingénieur en chef à Lunéville, est un des destinataires d'une lettre de félicitation collective pour les travaux effectués au fort de Manonviller et aux casernes de Baccarat
- au tournant du siècle le lieutenant Paul Blanchard du 3ème Zouaves est félicité pour ses travaux de cartographie menés en Afrique du Nord

- en 1926 le lieutenant du 15ème Chasseurs à Cheval Jacques Couderc de Fonlongue est félicité pour les succès remportés aux concours hippiques de Toronto et New-York

Enfin, sous l'ancien régime la forme suprême de la reconnaissance sociale était l'anoblissement. Le début du XIXème a maintenu cette tradition et 4 membres de notre échantillon ont été créés barons :

- 1) En septembre 1809, ce fut Gervais Subervie, colonel du 10ème Chasseurs à Cheval
- 2) En avril 1822, ce fut Louis Elie Alefsen de Boisredon, pour lequel le grade de lieutenant de la garde nationale de Jonzac ou la fidélité à la couronne que le jeune garde du corps avait montrée en suivant son roi à Gand en 1815 expliquent moins cet honneur que sa qualité de neveu de Pierre Denis de Peyronnet qui venait d'être nommé garde des sceaux en décembre 1821
- 3 et 4) En mars 1827, le même jour furent créés barons à titre personnel, deux collaborateurs du dauphin : Auguste Dupau, lieutenant-colonel aide de camp, et Clément Acher de Montgascon, secrétaire des commandements.

Dans tous les cas leurs références militaires contribuaient à justifier ce signe de reconnaissance, indice de l'importance attachée par l'époque aux quelques années passées aux armées. C'était cependant des monuments fragiles dès leur création puisqu'un privilège personnel s'éteint au décès du bénéficiaire et que la noblesse étayée sur une rente provenant d'une terre conquise, la Westphalie en l'occurrence, perd son fondement lorsque les armées impériales refluent dans l'hexagone.

« *Sic transit gloria mundi* »

CONCLUSION

Les familles qui sont le fondement de ce panorama ont chacune adopté des modes de service différents :

- les Couderc de Fonlongue qui ont maintenu une présence continue dans l'armée de l'Empire jusqu'en 1940 ont toujours choisi la voie des écoles, sauf pour le dernier, Jacques.
- les Chilly qui ont une présence au moins égale sur la période ont commencé en choisissant la voie du rang jusqu'à la décennie 1860 pour adopter ensuite brillamment la voie des écoles tout en restant fidèles à l'infanterie
- les Patras de Campaigno ont eux aussi choisi la voie des écoles mais en privilégiant la cavalerie et en maintenant par trop une conception de la carrière d'officiers marquée par un comportement d'ancien régime
- les familles nouvelles venues à la carrière militaire ont aussi privilégié la voie des écoles : les Boutié, les Renard, les Bougues...
- en revanche d'autres sont restées envers et contre tout adeptes de la voie du rang telles que les Dubalen, les Larrard et leurs parents ruraux et cavaliers du Poitou-Charente, Vétillart du Ribert, Priqué de Guippeville, Roche, Alefsen de Boisredon...

Les chemins qui mènent à l'armée restent divers et cette diversité semble entretenue par la culture familiale. Au demeurant la carrière militaire n'a été exclusive de toute autre pour aucune de ces familles ; la voie de l'industrie ou du commerce pouvait paraître plus prometteuse et celle de la fonction publique civile moins dangereuse.

Au-delà de 1940 ces mêmes familles ont continué de fournir des officiers : Simone Renard a suivi, comme AFAT (auxiliaire féminine de l'armée de terre), la ligne tracée par son père Charles, Bernard de Chilly, fils de Louis, sous-lieutenant d'infanterie en 1936, vient de mourir général en 2003 tandis que décédait la même année le colonel Hubert Thonnard du Temple. Dans la parentèle des Boutié le médecin colonel Jean Chemin opérait au Val de Grâce dans les années 50. Dans la décennie suivante un général Alefsen de Boisredon dirigea l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie avant d'être gouverneur de Strasbourg. Plus près de nous, Hervé de Larrard a fait sa carrière dans l'aviation et l'a terminée colonel.

D'autres que moi auront accès à leurs dossiers et continueront peut-être une histoire bien différente de celle-ci avec de nouvelles armes, de nouvelles missions, et une mixité que les générations précédentes ignoraient. J'espère que nous pourrons y trouver le souvenir et la personnalité de ceux qui ont choisi une voie plus hasardeuse que le chemin emprunté par la plupart. Pour ces derniers je souhaite que ces lignes leur fournissent quelques exemples utiles d'évolution dans des organisations complexes soumises à la nécessité de l'adaptation continue au changement, dans un monde dominé par la compétition internationale...quelque chose qui ressemble peu ou prou aux grandes entreprises industrielles et financières.

Patrice de Larrard, 25 octobre 2008









